



## Commémoration alternative du 14 juillet, 14h00 métro Daumesnil

### Les colonisés chair à canon, les Sans-papiers, chair à patrons

#### **Hier, les colonisé·es, chair à canon dans les deux guerres mondiales**

Les colonisés ont constitué un objectif de ces guerres. De plus, ils ont été enrôlés pour se battre en Europe. Enrôlés souvent de force comme on le voit dans le film *Tirailleurs* ; le corps militaire des Tirailleurs ayant été créé en 1857 pour aider l'armée française à imposer sa domination aux populations colonisées.

Comment ont-ils été remerciés ? Pour le savoir, il est intéressant de se pencher sur le massacre des tirailleurs du camp de Thiaroye. En 1944, les armées alliées, progressant vers l'Allemagne, libèrent des soldats prisonniers en France. Les soldats coloniaux de l'Afrique sub-saharienne, contrairement aux autres soldats ne sont pas intégrés aux forces françaises. Car la discrimination raciale est à l'œuvre. Le haut commandement qui souhaite « blanchir » l'armée qui allait libérer la France les renvoie en Afrique. Conséquence : 1950 d'entre eux doivent embarquer vers Dakar où ils seront démobilisés. Parmi eux, 315 refusent d'embarquer au départ et 400 autres après l'escale de Casablanca tant qu'on ne leur a pas versé leur arriéré de solde et leur prime de démobilisation. Ils sont un peu plus d'un millier à l'arrivée dans le camp à Thiaroye, près de Dakar. Les autorités militaires veulent bien leur donner une avance, mais avec un taux de change très désavantageux (franc CFA). Des Africains n'ont pas besoin de sommes si importantes, pensent-elles. Les soldats coloniaux protestent et bloquent quelques minutes la voiture d'un général. Trois jours plus tard, le 1er décembre 1944, le camp est cerné de mitrailleuses. Les autorités font rassembler les soldats puis tirent. Un rapport de l'État français déclare 24 morts, un autre 70. Un historien sénégalais parle de 191 tirailleurs tués. Ce n'est pas tout. Les survivants sont condamnés à une amende qui efface leurs avoirs, et leurs droits à une pension sont annulés.

#### **Aujourd'hui, les néo-colonisés, chair à patrons, sont ouvriers, Sans papiers, exploités et toujours victimes de racisme**

40 ans plus tard, les travailleurs et travailleuses sans-papiers sont des centaines de milliers dans l'économie française. Ils et elles occupent les postes dans les secteurs qui ne peuvent pas être délocalisés. Cela permet une dégradation des conditions de travail et des salaires rabaisés. Ce n'est pas la guerre entre des pays, mais c'est la guerre des patrons contre les salarié·es. Et les patrons, dans cette guerre, jouent la division entre immigrés et français, entre primo-migrants et immigrés installés. Le SMIC horaire devient la règle, et, pour ce qui concerne les intérimaires, les vols sur les payes sont réguliers. C'est ce qu'on a constaté à Chronopost pour les intérimaires Derichebourg ou Mission Intérim, très majoritairement sans papiers.

Mais les Sans-papiers ne sont pas seulement exploités. Ils s'organisent et luttent aussi. Les délocalisé·es sur place, que sont les travailleurs/euses sans-papiers, ont commencé la lutte en 1996. Celle-ci s'est terminée par l'évacuation violente de l'église Saint-Bernard. La commémoration des coups de hache sur la porte aura lieu le 26 août prochain.

Depuis, c'est une longue liste de batailles. Certaines gagnées, beaucoup perdues. Et beaucoup de maltraitance de l'État : évacuation des églises, rafles dans les transports en commun, expulsions massives, frontières meurtrières... En mars 2016 évacuation de la Direction Générale du Travail, occupée par trois collectifs (dont le CTSPV) : Juillet 2019 : l'occupation du Panthéon et les membres brisés des manifestant·es. Octobre 2021 évacuation de l'agence RSI occupée par notre Collectif avec gazage des occupants à bout portant. En

cas d'occupation, les forces de police se positionnent immédiatement en défense des patrons qui exploitent et surexploitent les Sans-papiers, même si leurs supérieurs savent que cela se fait en toute illégalité.

Comme en 1944, il est inutile de réclamer de l'Etat une reconnaissance. Le gouvernement a fait applaudir en 2020 ceux et celles qui risquaient leur vie, au temps du covid, à vider les poubelles, nettoyer les bâtiments, monter des immeubles ou traiter les colis. Mais aujourd'hui, c'est fini. Aujourd'hui, avec le projet de loi Darmanin, les ministres font la course avec la droite et l'extrême droite à qui sera le plus dur avec ceux et celles qui travaillent, comment leur bloquer la régularisation, comment les terroriser un peu plus.

## **Demain : régularisation, égalité des droits**

Seule solution : continuons la lutte :

# **Pour la régularisation des occupants des trois piquets Pour la régularisation de tous les Sans- papiers**

Prochaines dates :

- Mardi 18 juillet, manifestation à Créteil, vers la préfecture
- Mardi 25 juillet, manifestation à Créteil
- Samedi 29 juillet, 19h00, fête sur le piquet Chronopost, 2 rue de Villeneuve-Saint-Georges 94140 Alfortville. Repas, exposition et projection du film de la lutte.
- Samedi 26 août, commémoration de l'évacuation de l'église Saint-Bernard.

### **14 juillet 1953, un massacre oublié**



Jusqu'à cette date, le 14 juillet était aussi l'occasion d'une manifestation ouvrière. Ce jour-là, des « Français Musulmans d'Algérie » manifestent derrière le cortège syndical. Ils sont attendus place de la Nation par 2000 policiers et gendarmes qui tirent. Six d'entre eux meurent par balles, de même qu'un militant de la CGT qui tentait de s'interposer. Comme le massacre du camp de Thiaroye, cela fait partie des moments oubliés de l'histoire de France.



Contribuez financièrement à la lutte :

- Piquet Chronopost Alfortville <https://www.cotizup.com/sans-papiers-chrono-alfortvill>
- Piquet DPD le Coudray-Montceaux <https://www.cotizup.com/sanspapiersdpd>